

■ **Acro bat JDI Sàrl**, à La Tour-de-Peilz, CH-550-1037704-1, exécution de travaux acrobatiques du bâtiment (FOSC du 26.01.2004, p. 13/2087174). Statuts modifiés le 15 juin 2009. Légeret Brigitte, qui n'est plus associée, cède sa part de CHF 1'000 à l'associé-gérant Légeret Jean-Daniel, maintenant titulaire de 1 part de CHF 19'000 et 1 part de CHF 1'000. Siège transféré à Corsier-sur-Vevey, 1809 Fenil-sur-Corsier, route de Fenil 52. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Le capital social de CHF 20'000 est désormais divisé en 200 parts de CHF 100, dont Légeret Jean-Daniel est titulaire. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du gérant du 15 avril 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

Registre journalier no 10024 du 25.06.2009

(05105310 / CH-550.1.037.704-1)